

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS

DCM 2026-10

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Déconstruction du bâtiment sis 26 rue Durolle

Travaux d'urgence

Le Maire de la Commune de THIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22,
Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R.2122-1 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04/07/2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire,
Vu l'arrêté de mise en sécurité, procédure d'urgence, n°2025-647 du 27/10/2025,
Vu l'arrêté modificatif n°2025-727 du 05/12/2025 ;
Vu l'arrêté modificatif n°2025-7347 du 17/12/2025 ;
Vu le rapport dressé le 10/11/2025 par le bureau d'études structure STOA ;
Vu le rapport dressé le 27/11/2025 par Monsieur Michel PRANAL, expert désigné par ordonnance n°2503411 de Madame le juge des référés du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand en date du 19/11/2025 ;
Vu le jugement rendu le 27/01/2026 par le Tribunal Judiciaire de Clermont-Ferrand, autorisant la démolition de l'immeuble.

Considérant qu'il est urgent de procéder aux travaux de déconstruction du bâtiment sis 26 rue Durolle ;

Considérant la proposition de l'entreprise SANCHEZ (63450 TALLENDE) pour un montant de 134 003,76 euros HT.

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché public de travaux pour la déconstruction du bâtiment sis 26 rue Durolle, suite à arrêté de mise en sécurité mesure urgente, est conclu avec l'entreprise SANCHEZ (63450 TALLENDE), pour un montant total de 134 003,76 euros HT.

ARTICLE 2

La présente décision :

- Fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- Sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS, le **17 FEV. 2026**

Le Maire,



Stéphane RODIER

